



## Communiqué de presse

### Jérémie Pellet nommé Directeur général d'Expertise France

**Paris, le 3 décembre 2018 – Par décret daté du 28 novembre 2018, Jérémie Pellet est nommé Directeur général d'Expertise France, l'agence d'expertise technique internationale.**

Sous son mandat, l'agence, qui connaît une forte croissance, devra contribuer à l'ambition du gouvernement de faire de l'aide publique au développement une priorité du quinquennat, avec des moyens renforcés, des priorités sectorielles et géographiques concentrées et une réorganisation du paysage de la coopération technique. Parmi les principales mesures annoncées figurent la consolidation d'Expertise France et son intégration au sein d'un groupe Agence Française de Développement (AFD) élargi à horizon mi-2019.

*« Je suis très heureux de rejoindre Expertise France et ses équipes, dont je connais tout le talent, avec l'ambition de renforcer l'agence en la rendant plus visible et plus solide. La nouvelle dynamique impulsée par l'intégration au Groupe AFD va permettre aux deux entités d'intensifier, dans le respect de leurs identités propres, les synergies et possibilités d'action au bénéfice des objectifs de développement durable »,* explique Jérémie Pellet.



Jérémie Pellet, 40 ans, était précédemment directeur général délégué de l'Agence Française de Développement (AFD), chargé des activités de l'agence avec les collectivités locales, les entreprises publiques, le secteur privé et les ONG, et de coordonner la stratégie, la communication, les partenariats, la recherche et l'innovation. Il vice-présidait le Conseil d'administration de Proparco, la filiale secteur privé du groupe AFD, et présidait son comité d'investissement. Il était également membre du conseil d'administration d'Expertise France et de Bpifrance Financement.

En 2009, Jérémie intègre BNP Paribas comme responsable des affaires réglementaires de la banque de financement et d'investissement, en charge notamment de la mise en place de Bâle 3, avant de rejoindre en 2012 le département de marché « taux, obligations et changes » (Fixed Income) de la banque. Il rejoint Manuel Valls à son arrivée à Matignon en 2014 pour suivre les sujets économiques et financiers, dont la loi Macron, le projet de rapprochement entre l'AFD et la CDC et la création d'Expertise France.

Diplômé de l'institut d'études politiques de Strasbourg, il a commencé sa carrière au ministère des Affaires étrangères, avant d'intégrer l'école nationale d'administration (promotion Léopold Sédar Senghor). A sa sortie, il rejoint le ministère de l'économie et des finances. Après avoir passé 3 ans au bureau du contrôle des concentrations et des aides de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, il intègre CDC Entreprises (aujourd'hui Bpifrance Investissement), filiale de capital-investissement du groupe Caisse des Dépôts, comme directeur d'investissement, où il gère un portefeuille de participations dans le Sud de la France, en Corse, dans les DOM-TOM et au Maghreb, les relations avec Proparco et les fonds de capital-investissement communs avec l'AFD en outre-mer.

## Expertise France : un ensemble reconnu de la coopération technique

Agence de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique, Expertise France est un acteur clé de la politique de développement française et européenne : une agence qui conseille, forme et renforce les capacités des pays partenaires en matière de politiques publiques, en mobilisant le meilleur de l'expertise publique et des savoir-faire privés. Ses prestations combinent évaluation des besoins sur le terrain, conception de projets sur mesure, assistance technique, fourniture d'équipements et de services et supervision de réalisation d'infrastructures.

Expertise France intervient dans une centaine de pays, dans le cadre de plus de 500 projets qui mobilisent plusieurs centaines d'experts déployés sur le terrain. L'agence intervient dans les principaux domaines de l'action publique : gouvernance démocratique et financière ; paix, stabilité et sécurité ; climat, agriculture et développement durable ; santé et développement humain. Son chiffre d'affaires prévisionnel en 2018 est d'environ 190 M€.

### Chiffres clés 2017

- **Zones d'intervention** : Afrique subsaharienne 50 % ; Afrique du Nord et Moyen-Orient 29 % ; Europe 10% ; Asie 7 % ; Amériques et Caraïbes 2 % ; projets multizones 2 %.
- **350 salariés** et 63 000 jours d'expertise mobilisés chaque année ;
- **Bailleurs** : Union européenne 44 % ; ministères français 16 % ; Fonds mondial 12 % ; ONU 12 %, AFD 8 % ; autres financements étrangers 7 % ; banques de développement 1 %.

[Découvrez le dernier rapport annuel d'Expertise France : Bilan & Perspectives 2017 – 2018](#)

### Contacts presse :

Anaïs Rieu | [anais.rieu@expertisefrance.fr](mailto:anais.rieu@expertisefrance.fr) | +33 (0)1 70 82 71 12

Nadia Hamidouche | [presse@expertisefrance.fr](mailto:presse@expertisefrance.fr) | +33 (0)1 55 34 99 81

[www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)



**Expertise France** est l'agence publique de la coopération technique internationale française. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; sécurité et stabilité des pays en situation de crise / post-crise ; développement durable ; renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemble de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.